



FST, vers une promotion de nouveau sacrifiée ?

Les FST, formations spécialisées transversales, ont été créées dans le cadre de la réforme du troisième cycle pour permettre aux futurs médecins d'acquérir de nouvelles compétences dans le champ d'exercice de leur spécialité. Les premières promotions d'internes éligibles débiteront ces formations le 1er novembre 2019, avec une date limite réglementaire de dépôt des candidatures fixée au 30 juin 2019.

Alors que la mise en place des FST traîne depuis 2 ans, **nous sommes aujourd'hui à 6 jours de la clôture des candidatures et l'arrêté fixant le nombre de postes ouverts pour ces FST dans chaque subdivision n'a toujours pas été publié !** Il est inadmissible qu'aujourd'hui encore les étudiants n'aient aucune visibilité sur les postes de FST auxquels ils sont en droit de candidater. Les organisations représentant les futurs médecins ont pourtant alerté à de multiples reprises sur le manque d'anticipation intolérable de la part des administrations concernées.

Ce retard à la publication de l'arrêté est, ni plus ni moins, un manque de respect total envers les étudiants ! Pourtant les FST impacteront de façon non négligeable l'organisation de leur formation, notamment via l'ajout d'une année à leur internat pour certaines spécialités. Les étudiants sont en droit d'avoir des réponses dans une temporalité décente et cohérente.

La mise en place de ces formations est le théâtre d'un manque d'anticipation qui conduira certainement à un nouveau fiasco qui aurait pu être évité.

Nous exigeons un rétablissement de l'entière des chances de candidature pour les futurs médecins. Il est impératif que le gouvernement publie enfin cet arrêté et prenne ses responsabilités : le délai de candidature aux FST doit être prolongé d'au moins un mois pour cette année 2019.

La promo fiasco des ECNi 2017 ne doit pas être la promo crash-test des FST en novembre 2019.

Contacts presse



Clara BONNAVION
Présidente de l'ANEMF
06 50 38 64 94
presidence@anemf.org



Lucie GARCIN
Présidente de l'ISNAR-IMG
06 73 07 53 01
president@isnar-img.com